

DEL2025\_03\_036

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 25  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2025

L'an deux mille vingt cinq, le douze mars, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 6 mars 2025.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Kevin CAUCHIE, Mme Isabelle TERREN, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jean Ryad KECHAOU

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Peguy ETIENNE (donne procuration à Mme Sophie GERARD), Mme Chrystel LAÏDOUNI (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Maryline MARQUES (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Antoine JOUSSET (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), Mme Zoé AHOUANGONOU (donne procuration à M. Serge CADIO), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Farid KACHOUR (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

#### *Sur proposition de Gérard GINAC.*

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la délibération n° DEL2025\_01\_14 du 29 janvier 2025 portant dernièrement modification du tableau des effectifs,

Vu l'avis du Comité Social Territorial, lors de la séance du 5 mars 2025,

DEL2025\_03\_036

Vu le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs par la suppression des emplois suivants :

- 2 emplois fonctionnels de directeur général adjoint des services des communes de 20 000 à 40 000 habitants
- 4 adjoints administratifs
- 6 adjoints administratifs principaux de 2ème classe
- 4 adjoints administratifs principaux de 1ère classe
- 2 rédacteurs
- 2 rédacteurs principaux de 2ème classe
- 1 attaché
- 6 adjoints techniques
- 6 adjoints technique principaux de 2ème classe
- 6 agents de maîtrise
- 2 techniciens principaux de 2ème classe
- 1 technicien
- 1 ingénieur
- 2 adjoints d'animation
- 1 adjoint d'animation principal de 2ème classe
- 1 animateur
- 1 animateur principal de 2ème classe
- 3 gardiens-brigadiers de police municipale
- 1 brigadier-chef principal
- 1 agent social principal de 2ème classe
- 2 auxiliaires de puériculture
- 1 éducateur de jeunes enfants
- 1 infirmier en soins généraux
- 1 adjoint du patrimoine principal de 2ème classe

Considérant qu'il convient également de transformer 2 emplois de médiateurs, créés par délibération n° 2021\_09\_125 du 29 septembre 2021 sous forme de contrats d'adultes relais, en 2 emplois d'adjoints d'animation pour pérenniser le dispositif de médiation sur la collectivité.

Considérant enfin qu'il est nécessaire de créer un 8<sup>ème</sup> poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique au sein de la Police Municipale, ouvert sur le cadre d'emplois des Adjoints techniques, ainsi qu'un poste de Responsable de l'inventaire des biens publics, ouvert sur le cadre d'emplois des Rédacteurs.

DEL2025\_03\_036

Considérant que tout emploi créé peut être pourvu par un fonctionnaire, et à défaut par un agent contractuel lorsque le statut le permet, dans les conditions fixées par le Code général de la fonction publique (Livre III Titre III Recrutements par contrat) ;

Considérant que dans ce cas, la rémunération sera calculée au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade de recrutement ;

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

**1. De modifier le tableau des effectifs par la suppression des emplois suivants :**

- 2 emplois fonctionnels de directeur général adjoint des services des communes de 20 000 à 40 000 habitants
- 4 adjoints administratifs
- 6 adjoints administratifs principaux de 2ème classe
- 4 adjoints administratifs principaux de 1ère classe
- 2 rédacteurs
- 2 rédacteurs principaux de 2ème classe
- 1 attaché
- 6 adjoints techniques
- 6 adjoints technique principaux de 2ème classe
- 6 agents de maîtrise
- 2 techniciens principaux de 2ème classe
- 1 technicien
- 1 ingénieur
- 2 adjoints d'animation
- 1 adjoint d'animation principal de 2ème classe
- 1 animateur
- 1 animateur principal de 2ème classe
- 3 gardiens-brigadiers de police municipale
- 1 brigadier-chef principal
- 1 agent social principal de 2ème classe
- 2 auxiliaires de puériculture
- 1 éducateur de jeunes enfants
- 1 infirmier en soins généraux
- 1 adjoint du patrimoine principal de 2ème classe

DEL2025\_03\_036

2. De transformer 2 emplois de médiateurs, créés par délibération n° 2021\_09\_125 du 29 septembre 2021 sous forme de contrats d'adultes relais, en 2 emplois d'adjoints d'animation pour pérenniser le dispositif de médiation sur la collectivité.
3. De créer un poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique ouvert sur le cadre d'emplois des Adjoints techniques.
4. De créer un poste de Responsable de l'inventaire des biens publics ouvert sur le cadre d'emplois des Rédacteurs.
5. De dire que les dépenses ainsi envisagées seront imputées sur le chapitre 012 du budget de l'exercice en cours

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :  
34 POUR**

*M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, Mme Maryline MARQUES, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, M. Christophe DA CRUZ, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU*

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Jean-Yves LAVALLEZ**



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 18.03.2025  
Au Représentant de l'Etat  
Publié le 18.03.2025  
Montfermeil, le 18.03.2025  
Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)

